

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 29 juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la salle Sarah Bernhardt, en séance publique, sous la présidence de Monsieur JUHEL Ronan, Maire de Sauzon.

Nombre de Conseillers :

- **En exercice : 15**
- Présents : 12
- Procurations : 3
- Votants : 15

▪ **Étaient présents :** Ronan JUHEL, Philippe MICHAUD, Régis ROBERT, Patricia ANDRE, Nicolas SALLARD, Gaëlle GUEGAN, Ghislaine LE PORT, Elodie MORVANT, Olivier THOMAS, Frédéric CHAZAL, Charles-Antoine DE BARBUAT, Stéphanie PORTUGAL

▪ **Absents avec pouvoir :** Yves LOYER pouvoir à Ronan JUHEL, Reine-Claude LUCAS pouvoir à Philippe MICHAUD, Caroline SZNAJDER pouvoir à Patricia ANDRÉ

▪ **Absents excusés :**

▪ **Absents :**

▪ **Secrétaire :** Philippe MICHAUD, Charles-Antoine DE BARBUAT

Date de publication et d'affichage : 24 06 2026

Communication sur les délégations du conseil municipal au maire

Monsieur le Maire donne lecture et diffuse la liste ci-dessous des décisions prises depuis la dernière séance en matière de marchés publics.

N°	Bud get	Date Signature	Fournisseur	Objet	Montant en €	
					HT	TTC
1	PRINCIPAL	02/06/2026	GARAGE RENAULT BELLE-ILE	Remplacement 2 pneus véhicule KANGOO immat EQ-922-VA	207,50 €	249,00 €
2		05/06/2026	WURTH	Vêtements de travail : 2 pantalons et 2 paires chaussures sécurité	362,50 €	443,40 €
3		15/06/2026	MOTOCULTURE BELLE ILOISE	Débroussailluse STHIL	600,00 €	720,00 €
4		19/06/2026	IMPRIMERIE BELLILOISE	Panneaux affichage pérenne financement travaux deux logemts	55,80 €	66,96 €
1	PORT	30/04/2026	BPA 56	Transpalette	299,00 €	358,80 €
2		01/06/2026	MCD DECORATION	Remplacement groom entrée sanitaires	260,00 €	312,00 €
3		01/06/2026	FOUSSIER	Serrure, cylindre, clés et forêts	263,01 €	315,61 €
4		01/06/2026	ASSAIN'ILE	Terrassement et réseaux pour barrière embarcadère	2 672,00 €	3 206,40 €
5		03/06/2026	SELF SIGNAL SIGNALISATION	Panneau accès règlementé : embarcadère	134,47 €	161,36 €
6		09/06/2026	FRANCK ELEC	Contrôle accès barrière embarcadère : branchement électrique	257,20 €	296,64 €
7		25/06/2026	AVEM MONETIQUE ET SERVICES	Contrat d'équipement TPE n° 3 : encaissement plan d'eau	87,00 €	104,40 €
8		26/06/2026	FRANCK ELEC	Contrôle accès barrière embarcadère : rajout longueur câble électrique	370,80 €	444,96 €
1	CAMPING	01/06/2026	ASSAIN'ILE	Dépannage réseaux assainissement collectif	589,15 €	706,98 €
2		08/06/2026	GARAGE RENAULT BELLE-ILE	Remplacement 2 pneus véhicule LIGIER immat FH-991-WN	179,50 €	215,40 €
3		08/06/2026	WURTH	Deux paires de chaussures de sécurité	179,50 €	223,80 €

Intercommunalité - Election des deux représentants de la commune au sein de la commission locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) suite à la délibération n°26-116-B11 séance du conseil communautaire du 27 avril 2026

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et voté, approuve à l'unanimité les deux membres suivants :

- Monsieur Ronan JUHEL
- Monsieur Frédéric CHAZAL

Commune - Composition de la Commission de Contrôle de la Liste Electorale - délibération n°12 de la séance du 3 avril 2026 référencée n°2026D048

La commission de contrôle a été composée le 3 avril 2026 de madame ANDRÉ Patricia, madame SZNAJDER Caroline, monsieur SALLARD Nicolas, monsieur CHAZAL Frédéric, monsieur DE BARBUAT Charles-Antoine.

L'objet de ce point est de désigner des suppléants pour chaque titulaire.

Après avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le conseil municipal approuve la composition des membres titulaires et de leurs suppléants ci-dessous :

Communes <u>de moins de 1000 habitants et de 1000 habitants et plus</u> où 2 listes ont obtenu des sièges (L.19, VI)					
T =Titulaires S = Suppléants	3 conseillers municipaux de la liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges			2 conseillers municipaux de la 2 ^e liste ayant obtenu le + grand nombre de sièges	
Rang	1	2	3	4	5
T	Régis ROBERT	Patricia ANDRÉ	Caroline SZNAJDER	Frédéric CHAZAL	Charles-Antoine DE BARBUAT
S	Nicolas SALLARD	Gaëlle GUÉGAN	Ghislaine LE PORT	Stéphanie PORTUGAL	Elodie MORVANT

Conventions – « association AEEP » Ecole Sainte Marie - Hébergement des sauveteurs

Monsieur le Maire rappelle la modification des statuts de la communauté de communes de Belle-Ile, qui a abandonné la compétence de la surveillance des plages à compter du 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, cette compétence et ses charges liées revenant aux communes, l'hébergement des 6 sauveteurs affectés au poste de secours de Donnant est à la charge de la commune de SAUZON.

Monsieur le Maire propose de reconduire la convention passée avec l'association A. E. E. P., Ecole Sainte-Marie chaque année et énumère les conditions financières qui sont reconduites en 2026 :

Prix de la location : 9 € par jour et par personne

Durée : 59 nuitées (du vendredi 03 juillet au lundi 31 août 2026, jour du départ)

Nombre de personnes : 6 sauveteurs

Coût global de l'hébergement des sauveteurs saison 2026 : 3186 €

Le conseil municipal, après délibéré et voté, à l'unanimité, approuve la reconduction du tarif et autorise Monsieur le Maire à signer la convention présentée par l'association A.E.E.P. Ecole Sainte-Marie.

Demande de subvention au CONSEIL DEPARTEMENTAL au titre du programme de soutien Territorial :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Départemental réouvre le Programme de Solidarité Territorial à compter du 1^{er} juillet 2026, avec une enveloppe globale finançable pour la Commune de Sauzon de 350 000 € HT (contre 750 000 € HT les années précédentes).

La Mairie a donc immédiatement présenté au Département 3 projets d'un montant global d'environ 350 000 € HT pour lesquels l'aide PST est sollicitée :

- Les travaux de la Mairie provisoire
- La rénovation du mur de soutènement au-dessus de la rampe de l'hôtel du Phare
- Les travaux 2026 de voirie.

Le Département vient d'approuver un montant de 35 % de financement PST pour ces 3 projets :

- Les travaux de la Mairie provisoire : **56 980 €**, sur un montant total des études et travaux de 162 800 € HT. Grâce à l'autre financement DETR de l'Etat de 40 % du projet, le reste à charge pour la commune s'élève à 40 700 € HT.
- La rénovation du mur de soutènement au-dessus de la rampe de l'hôtel du Phare : **20 537 €**, sur un montant total des études et travaux de 58 667 € HT. Le reste à charge pour la commune s'élève à 38 140 € HT.
- Les travaux 2026 de voirie : **44 983 €**, sur un montant total des études et travaux de 128 876 € HT. Le reste à charge pour la commune s'élève à 83 893 € HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et voté, à l'unanimité ;

- Approuve la demande de soutien auprès du Conseil Départemental au titre du PST
- Approuve les nouveaux plans de financement prévisionnel
- Et autorise monsieur le Maire à signer et déposer les pièces utiles au dépôt et à l'instruction du dossier.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Prochain conseil municipal 27 juillet 2026

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site de la commune : <https://www.sauzon.fr>

Mairie de SAUZON, 112, rue Lieutenant Riou 56360 SAUZON – mairie@sauzon.fr